

AU FIL DE LOBBES

MARS
2022



www.lobbes.be

commune@lobbes.be



[commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



VOS CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX

Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Etat civil	etatscivil@lobbes.be	071 59 77 34
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Energie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de Vacances	centredvacances@lobbes.be	071 59 31 18

Pour la santé de tous, les services reçoivent exclusivement sur rendez-vous.

LE COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE



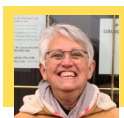
Lucien BAUDUIN

0499 18 49 90

lucien.bauduin@yahoo.fr

Etat civil - Population- Culture - Cultes - Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité - Plan de Cohésion sociale

PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous



ECHEVINS

Angeline DELLEAU

0477 64 09 42

angeline.delleau@outlook.be

Mobilité - Environnement - Propreté - Espaces verts - Sentiers - Tourisme - Patrimoine



Michel TEMMERMAN

0498 54 86 27

michel.temmerman@gmail.com

Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



Marie-Paule LABRIQUE

0478 99 86 11

labrique.m@gmail.com

Enseignement - Petite enfance - ATL - Transition - Energie - Commerces - Economie - Emploi - Santé



Luc ANUS

0472 81 13 77

luc-lobbes@hotmail.be

Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports



PRESIDENT DE CPAS

Francis DAMANET

0495 16 98 24

francis.damanet@hotmail.com

Finances - Aînés - Logement

EDITORIAL

SOMMAIRE

Contacts

2

Editorial

3

Conseil communal

4

Vie communale

5

L'Echo des Ecoles

6

Le point sur...

7

Infos communales 8 à 10

Lobbés la Savante

11

Agenda

12



En ce mois de Mars, nous voilà contraints de célébrer le 2ème anniversaire de cette crise sanitaire, en espérant du fond du cœur que cela soit le dernier ! Deux ans, en effet, que nous avons découverts à nos dépens ce que signifient des termes tels que couvre-feu, confinement, distanciation physique, gestes barrières et restrictions de toutes natures.

Cette crise inédite aura ainsi modifié nos habitudes, non seulement en termes de comportements mais aussi en termes de relations humaines. Pour chacun d'entre nous, selon nos situations respectives, ces mesures ont pu paraître indispensables, inutiles, disproportionnées, courageuses, injustes, difficiles à comprendre.

C'est certainement le cas pour les acteurs de plusieurs secteurs, qu'ils soient culturels ou festifs, mis à l'arrêt du jour au lendemain afin que d'autres secteurs, principalement du domaine médical, ne soient pas submergés par les admissions toujours plus nombreuses.

D'autres habitudes ont vu le jour par le biais du télétravail, nous privant des interactions naturelles qui nous font découvrir, partager, réfléchir, comprendre, ressentir, apprécier et aimer l'autre pour ses idées, propositions, analyses et décisions.

Le monde virtuel a davantage imprégné notre quotidien tout en montrant ses limites sur la santé mentale et psychologique de chacun. En effet, rien ne remplacera une poignée de mains franche, une tape amicale sur l'épaule ou une embrassade fraternelle.

Après deux ans de lutte, il me semble entrevoir l'espoir de jours meilleurs dans un avenir très proche. C'est grâce à la capacité de résilience et à l'esprit de solidarité dont nous avons fait preuve durant cette trop longue période que nous pouvons envisager un futur plus serein bien vite.

Alors, pour que cette crise perturbe de moins en moins votre quotidien, notre commune tentera avec force et conviction d'avancer avec vous dans tous les projets que vous porterez, en fonction de nos réalités financières et humaines disponibles.

A ce titre, 2 chantiers importants sont à découvrir en page 7 de votre magazine et 4 événements sont d'ores et déjà programmés pour ce mois de mars : un appel aux clubs et aux sportifs de l'entité dans le cadre du **mérite sportif** communal, un autre à des bénévoles afin de finaliser le **recensement** des sépultures d'importance historique et enfin, un petit rappel de la **distribution des sacs poubelles** gratuits tout le long de ce mois de mars (pages 9 et 10) et le **concert** « Gospel for Life » qui se tiendra le dimanche **13 mars** prochain en notre Collégiale Saint-Ursmer, au bénéfice des enfants de l'ASBL Entreville.

En mode optimiste donc, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe communale, une joyeuse entrée dans les douceurs du printemps, annonciateur des premiers rayons de soleil et d'une nature en plein réveil.

A tout bientôt,

Toujours dévoué,

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 27 JANVIER 2022

Le premier point à l'ordre du jour de la réunion du Conseil communal concerne la prise d'acte de la volonté de démission de Madame Agnès Moreau de son mandat d'Échevine au sein de la Commune de Lobbes. Le travail de Madame Moreau est salué par l'ensemble des conseillers.

Cette démission engendre la démission de la qualité de Conseillère de l'action sociale de Madame Angeline Delleau qui sera amenée à prêter serment en tant que Conseillère communale lors de la prochaine séance.

Vu la précédente délibération du Conseil communal décidant de désigner Madame Sandrine DUVIVIER en qualité de Directrice générale stagiaire pour la commune de Lobbes, cette dernière prête serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre.

Le Conseil prend acte de l'approbation par la tutelle régionale des règlements-taxes suivants

Pour les exercices 2021 à 2025 :

- Taxe communale indirecte sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium ;

Pour les exercices 2022 à 2025 :

- Taxe communale sur les piscines privées ;
- Taxe communale annuelle sur les immeubles bâtis inoccupés ;

Pour l'exercice 2022 :

- Taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets y assimilés.

Il est ensuite notifié aux conseillers que la modification budgétaire n° 2 pour le services ordinaire et extraordinaire du budget communal de l'exercice 2021 est approuvée par la tutelle wallonne.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous pouviez trouver l'ensemble des procès-verbaux du Conseil communal sur le site internet de la Commune ?

Il vous suffit de vous rendre sur le site, de passer la souris sur l'onglet « vie politique », descendre sur le « Conseil communal » et enfin de cliquer sur « les procès verbaux ». Vous les trouverez là et ce, depuis 2013. Attention qu'il y aura toujours un décalage correspondant à l'approbation définitive de ces procès-verbaux par le Conseil communal !

Le point suivant évoque le budget de l'exercice 2022 du Centre public d'action sociale (CPAS), qui est approuvé par expiration de délai.

Il y a quelque mois, dans le but de s'équiper d'un système de gestion administrative performant, la Commune avait adhéré à l'intercommunale IMIO. Il a donc été question de désigner 5 représentants du Conseil communal pour siéger à l'assemblée générale de cette institution. Sont désignés : Monsieur Pierre Navez, Madame Ingrid Hoebeke, Monsieur Francis Damanet, Monsieur Steven Royez et Madame Sophie Baudson.

Le conseil a également désigné Monsieur le Bourgmestre Lucien Bauduin pour le représenter à l'Assemblée générale de Télésambre.

Le Conseil a ensuite désigné des représentants communaux au sein des trois commissions thématiques proposées par Charleroi Métropole :

Monsieur Luc Anus est désigné pour participer à la commission thématique relative à la transition vers une alimentation saine, locale et durable ;

Madame Marie-Paule Labrique est désignée pour participer à la commission thématique relative à l'emploi et la formation ;

Monsieur Pierre Navez est désigné pour participer à la commission thématique relative aux équipements et aux services.

Le Conseil se termine par sa traditionnelle session à huis clos, pour évoquer les questions liées à l'organisation des écoles et de son personnel enseignant.

Commune de Lobbes
Bienvenue sur le site officiel



VIE COMMUNALE

A LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

**Suite à la récente
démission d'Agnès Moreau,
Angeline Delleau a été
désignée pour la
remplacer.
Nous l'avons rencontrée
pour vous.**



Quel est ton parcours de vie ?

Je suis native de Bienne-lez-Happart et je réside dans ce beau village depuis toujours ; soit, 68 ans maintenant ! Agent provincial au Centre Arthur Regniers, j'y ai terminé ma carrière en tant qu'employée des ressources humaines et ai été admise à la retraite il y a 6 ans. Depuis plus de 40 ans, j'accompagne la société des gilles « les

Gais Lurons » et les « Lurettes » de même que toutes les activités s'y rapportant, où se mêlent bonne humeur et convivialité.

Quelles sont les raisons de ton engagement en politique ?

En 2000, j'ai rejoint la politique comme conseillère de l'action sociale (CPAS) et cela, durant 2 mandats. En 2012, après les élections communales, je suis devenue Échevine de l'enseignement.

Te voilà à nouveau Échevine, quels seront tes futurs engagements ?

Durant le reste du mandat qui m'est attribué, je mettrai la priorité sur l'écoute de tous les citoyens et j'œuvrerai à l'aboutissement de projets pour le bien-être de chacun. Je suis déjà occupée à prendre connaissance des dossiers qui se rapportent à mes compétences et je m'attacherai à les peaufiner afin de les mener à bien.

LA PAROLE EST À VOUS

Qui es-tu ?

Je m'appelle Jérémy Evrard, j'ai 30 ans, originaire de Charleroi, je réside depuis plus d'un an et demi à Lobbes. Après 3 années en secondaire technique (technicien en photographie), j'ai obtenu le diplôme de bachelier en infographie avec spécialisation 3D. Le hasard faisant bien les choses, ma soif de relever des défis et la passion pour la photographie depuis mon plus jeune âge m'ont permis de me lancer dans la photographie immobilière à temps plein. Métier passionnant mais assez répétitif, j'ai décidé d'élargir mon champ d'approche

photographique au travers d'autres domaines tels que les paysages, mariages, etc..

Qu'apprécies-tu particulièrement à Lobbes et dans ses alentours ?

Du point de vue photographique, la région est riche en paysages variés. On peut passer en quelques minutes d'un environnement semi urbain à la campagne. Les bords de Sambre offrent un spectacle totalement différent au fil des saisons et sont d'une ambiance unique. Pour un photographe, ce panel varié est une aubaine et permet de s'exercer et de développer sa créativité sur un nombre incroyable de disciplines. Si vous aimez la photographie animalière, la région regorge d'une biodiversité remarquable. Si vous aimez les paysages, vous trouvez la Collégiale qui fend l'horizon, divers bâtiments historiques et les villages qui ont chacun leur charme. Les nombreux points de vue permettent également d'explorer toute votre créativité. Bref, il y en a pour tout le monde. D'un point de vue plus personnel, Lobbes et ses alentours sont une zone où il fait bon vivre et où les habitants sont chaleureux. C'est une ville que je recommande beaucoup à mes proches, même pour une sortie d'un jour.

Où peut-on te retrouver ?

Mon travail est présent sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram (@wndr.b1rd). Si vous appréciez mon travail, que vous avez des envies d'en savoir plus ou si vous cherchez un photographe, n'hésitez pas à me contacter via les deux canaux précités.

La photo de couverture et celle qui illustre cet article sont de Jérémy



L'ECHO DES ECOLES

QUE DE BEAUX PROJETS À L'ÉCOLE DE MONT-SARS



Opération Art à l'école : résidence d'artiste.

« Le théâtre d'ombres » à l'école de Sars-la-Buissière en partenariat avec EKLA et le Centre Culturel de la Haute-Sambre.

Un artiste est accueilli en classe pour des séances d'ateliers. Les élèves préparent des scénettes en lien avec l'exploitation d'albums de jeunesse tout en s'initiant aux jeux d'ombres et de lumière.

Les Journées Adepts.

A cette occasion, les élèves de Mont-sainte-Geneviève ont eu le plaisir de participer à une course d'orientation dans les bois.



Aménagement d'un coin bibliothèque "cosy" en classe de P1/P2 de Mont-sainte-Geneviève.

C'est avec enthousiasme que les élèves découvrent les plaisirs de la lecture.



Et enfin, nous remercions l'Administration communale pour le superbe cadeau destiné aux élèves de maternelle, dans chaque implantation.

LE POINT SUR ...

PIC 2019/2021 - RÉFECTION D'UN TRONÇON DE LA RUE DE BINCHE À MONT-SAINTE-GENEVIÈVE

Le 25.06.2019, le Conseil communal approuve les Plans d'investissements communaux (PIC) 2019-2022 et sa fiche relative à la réfection d'un tronçon de la rue de Binche et la création d'un trottoir.

Le 30.06.2020, le Conseil communal fixe les conditions et le mode de passation du marché de services d'auteur de projet pour les études relatives à ces travaux.

Le 28.09.2021, le Conseil communal révisé le cahier des charges, suite aux remarques du pouvoir subsidiant (Wallonie).

Le 21.12.2021, le Collège communal attribue le marché de travaux aux Etablissements M. WANTY SA pour un montant de 517.982,27 € HTVA (626.758,55 € TVA comprise).

Le 27.01.2022, le Service public de Wallonie et la tutelle émettent un avis favorable sur le dossier d'attribution.

Le 10.02.2022, lors de la réunion de coordination avec l'entreprise, la date de commencement des travaux est fixée au 14.03.2022 pour un délai d'exécution estimé de 100 jours ouvrables.

Les riverains concernés ont été invité à participer à une réunion de présentation du chantier début de ce mois.

Le tronçon concerné s'étend de l'intersection formée avec la rue du Village (proximité du n°36 de la rue de Binche), jusqu'au n°43 de la rue de Binche (jonction à l'hydrocarboné existant).

Les travaux comprennent :

- la démolition du revêtement existant en dalles de béton et du trottoir existant en hydrocarboné ;
- la réalisation d'une sous-fondation par stabilisation du fond de coffre existant ;
- la mise en œuvre des fondations, de bordures et filet d'eau en béton coulé en place et des avaloirs ;
- la fondation en empierrement ciment et la mise en place d'un revêtement de voirie en hydrocarboné bicouche ;
- la fondation en béton maigre et des dispositifs de soutènement de terres pour la création d'un trottoir en pavés de béton ;
- la réalisation de dispositifs de modération de la vitesse.



PIC 2019/2021 - RÉFECTION D'UN TRONÇON DE LA RUE CHEVESNE À SARS-LA-BUISSIÈRE

Le 30.06.2020, le Conseil communal ajoute la fiche PIC relative à la réfection d'une partie de la rue Chevesne à Sars-la-Buissière.

Le 12.03.2021, le Collège communal approuve l'avant-projet du dossier préparé par le bureau d'études Hainaut ingénierie technique et commande le projet.

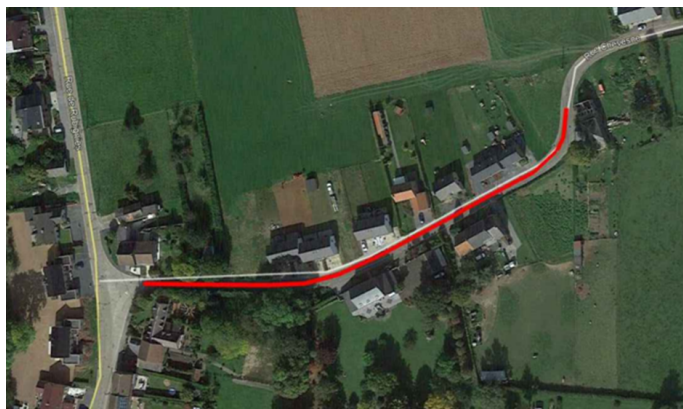
Le 28.05.2021, le Conseil communal fixe les conditions et le mode de passation du marché de travaux, lequel est révisé 4 mois plus tard, suite aux remarques du pouvoir subsidiant.

Le 21.12.2021, le Collège communal attribue le marché de travaux aux Entreprises J. PIRLOT SA pour un montant de 205.350,40 € HTVA (248.473,98 € TVA comprise).

Le 10.02.2022, lors de la réunion de coordination avec l'entreprise, la date de commencement des travaux préalables à effectuer par la SWDE est fixée entre début mars et fin avril 2022 pour le remplacement des conduites d'eau.

Les travaux routiers démarreront le 02.05.2022 pour un délai d'exécution estimé de 60 jours ouvrables.

Le tronçon concerné s'étend du n°3 au n°16 de la rue Chevesne.



Les travaux comprennent :

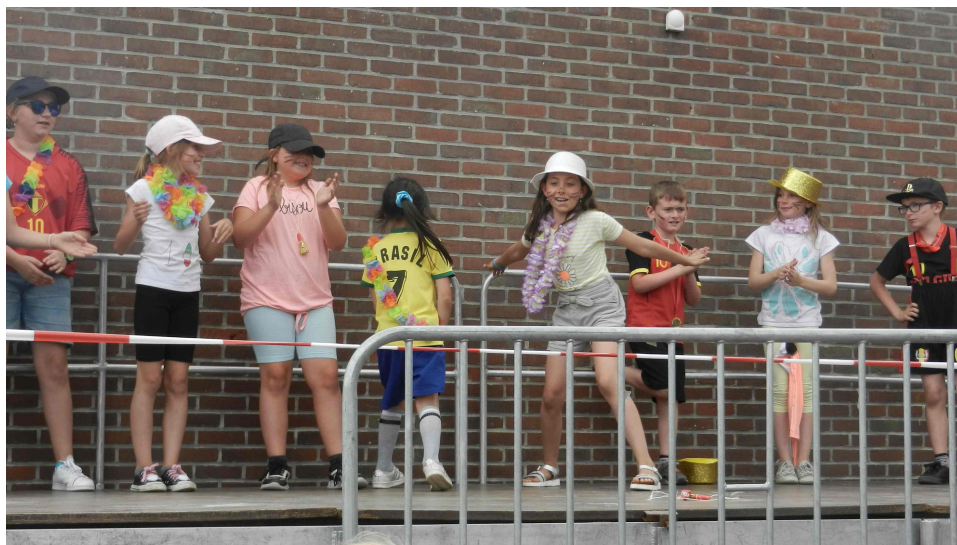
- la création d'un aqueduc ;
- la réalisation d'une sous-fondation par stabilisation du fond de coffre existant ;
- la mise en œuvre de bordures et filet d'eau en béton, y compris leurs fondations, et des avaloirs ;
- la fondation en empierrement ciment et la mise en place d'un revêtement de voirie en hydrocarboné en 2 couches.

INFOS COMMUNALES

PRÉSENTATION D'UN DE NOS SERVICES : LE CENTRE DE VACANCES

Chaque été, en juillet, dès 07h30 et jusque 17h30, notre Centre de vacances, agréé par l'ONE et organisé par l'Administration communale de LOBBES, s'engage à accueillir les enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

Ils sont répartis dans 5 groupes suivant leur âge et les activités organisées dans ce cadre sont des moments de plaisir et partage. L'objectif du Centre de vacances est, avant tout, que les enfants s'amuse et s'épanouissent ensemble dans un véritable esprit de « VACANCES ».



Mais qu'est-ce qu'un Centre de vacances ?

C'est un service d'accueil d'enfants pendant les vacances scolaires. Ils sont encadrés par des équipes d'animation qualifiées et qui ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants.

L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, le développement physique, la créativité et l'intégration sociale de l'enfant.

Il est important de souligner le rôle éducatif et social joué par le Centre de vacances.

En effet, dans cette dénomination, le mot « vacances » a tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser.

Comparativement au temps scolaire, les objectifs ne sont pas orientés vers l'acquisition de connaissances ou de savoirs à valider et, dans le contexte de Centre de vacances de qualité, le potentiel d'apprentissages est énorme.



Les compétences ainsi développées sont de l'ordre de l'autonomie, de la confiance en soi, de la découverte de ses potentialités, de l'esprit d'équipe et de la solidarité.

A ce titre, le Centre de vacances se démarque d'une certaine tendance de la société à se baser sur la compétition et l'individualisme : voici donc l'occasion rêvée d'exercer et de favoriser des relations sociales basées sur la solidarité et le vivre-ensemble.

Notre Centre de vacances s'articule autour des valeurs suivantes : RESPECT, AUTONOMIE, DECOUVERTE, CITOYENNETE et COOPERATION dont les objectifs prioritaires sont : l'AMUSEMENT, la CREATIVITE et l'ACTION.

Rendez-vous pour les inscriptions à la permanence de la maison de la convivialité (rue de l'Entreville 50 à 6540 LOBBES) : Semaine du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022 de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00 afin de vivre de nouvelles et belles aventures durant le Centre de vacances qui se déroulera du lundi 04 au vendredi 29 juillet 2022 sur le site de l'école de LOBBES, implantation des BONNIERS (rue des Bonniers 34 à 6540 LOBBES).

Besoin d'informations ou d'une réponse à vos questions ? Contactez Olivier : centredevacances@lobbes.be ou 0471/01.39.33

INFOS COMMUNALES

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS !

Les beaux jours sont là ... Le printemps pointe le bout de son nez ! Le retour du soleil s'accompagne bien souvent de celui des mauvaises herbes. La commune met tout en œuvre pour garantir la propreté des espaces publics mais n'oubliez pas qu'il vous incombe d'entretenir votre trottoir !

Selon l'article 27. du Règlement Général de Police : « les riverains doivent maintenir le trottoir et le filet d'eau longeant celui-ci, lorsqu'ils bordent leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers ».

Des questions ?

Contactez le service Environnement
Environnement@lobbes.be ou 071 59 77 79

En termes simples, vous devez :

- ramasser les feuilles mortes accumulées en automne et les évacuer par le biais de la collecte des déchets verts au recyparc (ou compost à domicile)

- veiller à ce que la végétation qui y pousse ne menace pas la propreté, ni la sécurité publique.

ATTENTION : ne pas utiliser d'herbicide puisque depuis le 1er septembre 2014, cette interdiction est étendue aux terrains privés. Les produits phytopharmaceutiques sont donc proscrits dans la majorité des cas (trottoirs, allées de maisons privées, etc.).



DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

Dates de distribution par village

Date	Heure	Lieu
Me 09/03	13h30 - 16h30	Lobbes Ecole des Bonniers
Me 16/03	13h30 - 15h	Mont-sainte-Geneviève Salle des fêtes
Me 23/03	13h30 - 15h	Bienne-lez-Happart Maison de village
Me 30/03	13h30 - 15h	Sars-la-Buissière Salle des fêtes

Dates de distribution à l'Administration communale

Date	Heure	Lieu
Ma 08/03	16h30 - 18h30	Maison Communale rue du Pont 1
Sa 19/03	10h - 12h	Maison Communale rue du Pont 1

Vu la situation sanitaire, nous vous demandons de privilégier les distributions organisées au plus proche de chez vous.

N'oubliez pas de vous munir :

- du document bleu reçu avec votre avertissement-extrait de rôle ;
- d'un masque.

INFOS COMMUNALES

DE LA GESTION DES CIMETIÈRES À LA NÉCESSAIRE PRÉSERVATION DES MÉMOIRES ET DU PATRIMOINE – APPEL À LA MÉMOIRE COLLECTIVE - BÉNÉVOLAT.

Depuis le 31 décembre 2014, la Commune de Lobbes comme les 261 autres entités locales situées en Wallonie, se devait de dresser une liste des sépultures d'importance historique locale, lesquelles peuvent être considérées comme des éléments du patrimoine immobilier. En cas de décès du titulaire et des bénéficiaires de la concession et en l'absence d'ayants droit, les sépultures sont conservées et entretenues par le gestionnaire public pendant trente ans. Ce délai peut être prorogé.

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 29 octobre 2009 portant exécution du décret du 6 mars 2009 spécifie les critères de sélection des sépultures d'importance historique locale comme suit :

- * intérêt historique: relatif aux monuments de tout individu ou famille ayant joué un rôle dans le développement de l'identité culturelle, artistique ou économique de la localité ou du pays;

- * intérêt artistique: relatif aux monuments de tous types présentant une qualité architecturale (chapelle, mausolée, statuaire, monuments signés,...);

- * intérêt paysager: relatif aux monuments créant l'identité visuelle du cimetière (carrefours, allées principales et périphériques) ou ayant une fonction technique dans l'aménagement du terrain sur lequel est implanté le site funéraire (pente, terrasse,...);

- * intérêt technique: relatif aux monuments dont la réalisation a mis en œuvre des matériaux inhabituels ou des techniques particulières de mise en œuvre de matériaux traditionnels;

- * intérêt social: relatif aux sépultures des personnages ayant eu des activités, des professions ou des fonctions constitutives de la société de la localité (élus locaux, instituteurs, accoucheuses, prêtres, bienfaiteurs, mineurs, soldats, victimes de guerre, communautés religieuses ou culturelles, représentants du folklore,...).

La Commune, aidée par le CRAL, a pu finaliser les fiches à proposer à la Cellule du Patrimoine funéraire (SPW), pour le cimetière de Lobbes.

Elle recherche donc des **bénévoles ayant la mémoire du passé** et plus particulièrement de ses cimetières, pour l'épauler dans l'établissement des listes reprises ci-dessus pour les cimetières de :

- Mont-sainte-Geneviève ;
- Sars-la-Buissière ;
- Bienne-lez-Happart.

Vous êtes intéressé.e.s par la démarche ?

N'hésitez pas à nous le faire savoir par courrier postal adressé à la Commune de Lobbes, ou via l'adresse : directrice.generale@lobbes.be

« Gérons notre patrimoine funéraire pour que nos morts continuent à exister ».

SEPTIÈME « MÉRITE SPORTIF COMMUNAL »

Dans sa volonté de soutenir une nouvelle fois les sportifs de son entité, ses clubs locaux et de promouvoir la pratique des sports, la Commune de Lobbes met en place quatre récompenses valorisant plusieurs catégories issues du secteur sportif.

Conditions :

Ces prix reposent sur les talents, efforts, qualités, performances, mérites ou exploits d'une personne, d'une équipe ou d'un club sur l'année civile. Si vous êtes quelqu'un de sportif, vous avez pratiqué du sport (à savoir du 1er janvier au 31 décembre 2021) et que vous répondez à ces conditions tentez votre chance pour remporter un prix. Nous comptons sur votre participation !

Les différents prix :

1. le mérite sportif lobbain : c'est la plus haute récompense. Toutes les candidatures reçues sont prises en compte pour l'attribution de ce prix ;
2. le prix de l'espoir : récompense destinée à mettre à l'honneur un sportif ou une équipe de jeune. L'âge maximum sera de 18 ans ;
3. le prix du sport adapté : récompense destinée à mettre à l'honneur un sportif, une équipe ou un club pratiquant l'handisport ;
4. le prix de l'engagement : récompense destinée à mettre à l'honneur un dirigeant, arbitre, entraîneur ou toute personne bénévole qui a fait preuve de dévouement et d'investissement en faveur du sport durant de nombreuses années.

Inscription :

Nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription téléchargeable sur notre site internet. Il peut également vous être envoyé par mail en le sollicitant à l'adresse commune@lobbes.be.

Ce formulaire devra être **renvoyé** à l'Administration communale de Lobbes, par courrier à la rue du Pont 1 – 6540 Lobbes, par fax au 071/59.48.08 ou par courriel à l'adresse : commune@lobbes.be **pour le 30 mars 2022.**

Les candidatures seront départagées par un jury de 8 membres issus du milieu sportif.

La remise des prix se déroulera lors d'une cérémonie organisée durant le mois de mai 2022.

LOBBES LA SAVANTE

LA NAISSANCE DES ESSARS

Au confluent du ruisseau Grignard avec la Sambre, là où un diverticule venant de Strée profitait d'un passage à gué de la rivière, les visiteurs du « Zoning des Castellains » bénéficièrent d'années tranquilles jusqu'en 260. Il faudra attendre ensuite le diplôme de Charlemagne en 779 pour savoir que Chevesnes paie ses taxes à Sainte Marie de Chèvremont.



Le Château Grignard ou Grignart

Au XI^{ème} siècle, Anselme et 24 complices ainsi que Isaac et ses soldats doivent fuir le château de Grignard pour que la paix revienne dans les clairières autour du ruisseau Grignard.

En 1543, un moine a noté dans un document, l'existence d'une fonderie de fer au confluent de la Sambre. Les clairières, agrandies de plusieurs sarts, sont devenues les hameaux : Chevesnes, Rubignies, Gersies et Bourgoi proches les uns des autres. Ghoy, le centre du village, se trouve assez loin de Chevesnes et cie : 4 km à vol d'oiseau !

Les tisserands, les métallurgistes, les cultivateurs et quelques bateliers vont se mobiliser et réclamer : ils veulent d'abord devenir un village et aussi une paroisse. Pendant un an, ils vont harceler l'archevêché de Cambrai. Leurs demandes sont signées des familles : Lefèvre, Scorie, Scohiers, Dartevelle, Hublet, Remy, Witenne et appuyées par le chapelain Pierre Dubois.

Ce sont Jehan Massart et Jehan Petit qui le 4 août 1568 rentreront avec l'acte d'érection de la paroisse qu'ils nommeront « LES ESSARS ».

« OUI mes amis, les Essars pour se souvenir de nos parents et grands-parents et des anciens, de nos anciens...qui ont si souvent essarté la forêt pour survivre et faire vivre leurs gens.

Aujourd'hui, la chapelle Saint-Nicolas du quartier devient l'église de la paroisse Saint Nicolas.

Fêtez bien l'événement et soyez toujours fiers d'être « des Sarts » !



Vers 1603, Adrien de Montigny a peint cette aquarelle à l'entrée des Essars. Collection De Croÿ.

On y voit le quartier nommé aujourd'hui : "La Chapelle"



Ci-contre, l'ancien four banal.



Ci-dessous l'ancienne maison communale devenue l'école du village

CRAL : Cercle de Recherches et d'Archéologie de Lobbès
site internet : www.cral-lobbes.be
info : Cral.lobbes@gmail.com

Texte et photos : Jean Meurant
Président du CRAL

AGENDA

Attention : A l'heure de boucler cette édition, les mesures sanitaires sont susceptibles d'avoir été modifiées par les autorités suivant l'évolution de la pandémie. Si vous êtes intéressés par l'une de ces manifestations, nous vous invitons à prendre contact avec l'organisateur ou l'Administration communale.

Activité	Date/heure	Lieu	Infos
Cercle des naturalistes de Belgique Prospection et observation des batraciens	5 mars 19 h 30	RV en bas de la drève de la Portelette à Lobbes	Guide : Vincent Scohy 0498 26 82 23
Cercle des naturalistes de Belgique Différents biotopes autour de la Sambre	27 mars 9 h 30	RV écluse de Labuissière	Guide : Hubert Poirer 0497 89 25 63



Balades lobbaines de juillet et août 2022.

Les membres de l'association locale de promotion des sentiers **G'Lobbés Trotters** souhaitent mettre sur pied, comme l'an passé, un cycle de promenades sur les chemins

communaux, sentiers et ruelles dans les quatre villages de l'entité.

Elles auront lieu les **vendredis de juillet et août avec un départ groupé à 17h**. Deux parcours, de 4 à 5 kms et de 8 à 10 kms pourront être proposés. Les parcours seront libres durant tout le WE. Les cartes en format numérique (.gpx), à télécharger ou à imprimer seront disponibles sur notre site internet.

Les G'L cherchent des **amateurs de promenades ou des associations disposés participer à l'organisation d'une balade dans un des villes de l'entité**. Possibilité pour une association qui prendrait en charge le circuit du WE d'organiser à l'occasion un petit bar pour se faire connaître, ou simplement pour apporter un plus de convivialité dans cette balade.

Si vous êtes intéressés ou disposés à une collaboration ou mieux si vous voulez organiser une marche à l'occasion d'un événement de votre association, merci de contacter:

Paul 0476/49 46 01 ou **timmermans.paul1@gmail.com** ou encore de consulter notre site internet : <https://globbestrotters.be/>.

Pour une question d'organisation, les dates et parcours devront être déposés en proposition auprès des G'Lobbés Trotters pour le WE de Pâques au plus tard pour planification et mise sur le site.

Pour les activités sportives et de loisirs récurrentes, vous pouvez trouver tous les renseignements relatifs aux horaires, contacts téléphoniques et lieux sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<http://www.lobbes.be/vie-pratique/activites-sportives-et-loisirs.html>

Ou en cliquant sur ce logo qui se trouve tout en bas de la page d'accueil du site internet de la commune :



Vous souhaitez publier un article?

Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : webmaster@lobbes.be - 071/59 00 23

Editeur responsable : M. Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 Lobbes